L'enseignement de la géographie [suite et fin]

Autor(en): **Alexis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039519

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Sociétés de chant alternaient avec les orateurs. Une charmante promenade sur le lac vint terminer heureusement cette belle et féconde journée.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Par le Frère ALEXIS

(Suite et fin.)

CHAP. V. **Application de la méthode à la géographie locale.** Dans la deuxième section de la méthodologie, nous appliquons à la géographie locale les principes étudiés précédemment.

Les exercices de géographie locale et de topographie nous paraissent de la plus haute importance; car c'est par eux qu'on arrive le plus sûrement à la compréhension de la géographie générale : la localité est un petit monde et lorsqu'on le connaît bien, on est plus propre à se faire une idée juste du monde entier. « L'écolier, dit Karl Ritter, doit être orienté avant tout dans le lieu où il demeure, et apprendre à connaître son pays sous toutes ses faces. »

En effet, il n'y a pas de localité qui ne présente, sous une échelle plus ou moins grande, l'exemple, le type, l'idée d'un certain nombre d'accidents qui se rapportent à la nomenclature géographique, tels que montagnes, monticules, plaines, vallées, eaux dormantes ou courantes champs cultivés, forêts, carrières, etc., et où il n'y ait des habitations, des hommes réunis en société, des administrateurs, des commerçants, etc.

L'enfant voit tout cela, mais il voit la plupart du temps *sans observer,* sans réfléchir, sans classer, sans nommer même ce qu'il voit. Il appartient au maître d'attirer son attention sur toutes ces choses, de lui en faire remarquer les ressemblances et les différences, de lui apprendre à les classer méthodiquement, par catégories de même nature, à les désigner par leurs noms propres; de lui expliquer les causes et les conséquences des faits qui se passent sous ses yeux; en un mot, d'exercer ainsi à la fois sa mémoire qui retient les noms, son imagination qui saisit les formes, les images, et son jugement qui s'empare des causes et des effets.

C'est pourquoi nous indiquons une série d'exercices de géographie locale applicables dans toute école. On examine successivement :

Exercice 1er. La disposition des murs de la classe, dont on trace ensuite le plan au tableau noir et sur papier.

Exercice 2o. Le mobilier de la classe, que l'on figure sommairement sur le plan préparé.

Exercice 3e. Le plan de l'école, marquant ses différentes classes, et ses étages s'il y a lieu.

Exercice 4e Les dépendances de l'école : cour, préau, jardin, etc.

Exercice 5e Les environs de l'école.

On arrive ainsi de proche en proche à l'étude de la commune, puis à celle du canton, de l'arrondissement et du département ou de la province.

La géographie de la commune doit être complète : physique, industrielle, administrative, historique même. Pour cela, il faut des cartes locales, que le maître préparera à l'aide des documents fournis par les cartes du cadastre et de l'état-major. Voici la série des *cartes murales locales* qu'il convient de préparer avec l'indication de l'échelle que l'on peut adopter dans la plupart des cas, en employant une feuille à dessin de 1 mètre carré environ.

I. *Plan de la classe,* figurant les pupitres, bancs, estrade, poêle, armoire, et croix d'orientation, à l'échelle du 10e, ou de dix centimètres par mètre.

II. *Plan de l'école,* avec ses dépendances : cour, préau, jardin, maison du maître, etc. Echelle du 100e et du 200e, soit un centimètre ou un demi-centimètre par mètre.

III. *Plan de l'agglomération* ou de la portion bâtie de la commune aux environs de l'école, figurant les pâtés de maisons et les rues avoisinantes qui conduisent à l'église et à la gare. Si l'agglomération est considérable, comme dans une ville, il conviendrait d'avoir deux plans : l'un, des environs immédiats de l'école, au 500e par exemple ; l'autre, de l'agglomération totale, à une échelle plus petite.

IV. *Carte de la commune,* comprenant toutes les portions bâties et le territoire, campagne, prairies, bois, etc., qui en dépendent, à l'échelle du 4,000e au 10,000e, selon l'étendue relative.

A la rigueur, une seule carte murale de la commune, si elle est complète ou synthétique, donnant tout à la fois, peut suffire, du moins dans les grands'classes. Mais pour les élèves débutants, elle serait trop compliquée ; c'est pourquoi il est bon d'en faire, par le décalque, des extraits simplifiés, sous forme de cartes analytiques, mises en rapport avec l'objet spécial des premières leçons.

On voit dans tout ce qui précède la réalisation, au point de vue pratique, des projets d'*exercices topographiques,* que l'on a préconisés même pour les écoles primaires.

Il ne faudrait cependant pas exagérer le système, si l'on veut agir avec des élèves qui connaissent fort peu de dessin et de géométrie. Grâce à certaines excitations de la presse, on a vu, en France du moins, quelques instituteurs conduire leurs meilleurs élèves sur le terrain, leur faire lever les plans des routes, des villages, des champs et des bois, à l'aide d'instruments d'arpentage même ; leur faire faire des reconnaissances

et des manœuvres militaires à l'instar des troupes en campagne. Si quelques essais ont réussi, ce ne peut être que l'exception, et doit-on conclure de là à la généralisation du système pour toutes les écoles ? L'exagération en cette matière ne serait propre qu'à décourager le plus grand nombre des maîtres et des élèves, contrairement au but que l'on se propose. Nous parlons, bien entendu, de ce qui est possible dans les classes primaires.

Les cartes de la commune doivent avoir pour commentaire la *géographie de la commune*. Pour aider à cette rédaction, nous donnons comme type à imiter plus ou moins complètement, selon les circonstances, la géographie ou la *monographie de la commune de Tamines*. Cette monographie, tirée à part pour les besoins de l'école de Tamines, a été reproduite par diverses revues pédagogiques. Les cartes accompagnant le texte ont été dressées d'après celles de l'état-major au 40,000e et au 20,000e. Le texte, clair et concis, divise la matière en 4 sections, subdivisées en une trentaine de paragraphes.

Section I. *Géographie physique :* situation, bornes, étendue, orographie, hypsométrie, hydrographie, géologie, climat.

Section II. *Géographie économique :* agriculture, industrie, commerce, voies de communication, chemins de fer, postes et télégraphes, routes, voies navigables.

Section III. *Géographie politique :* ethnographie, population, superficie, population relative; la commune, administration communale, finances, police et gendarmerie, canton de milice, hiérarchie administrative, hiérarchie judiciaire, division militaire, paroisse, écoles, hameaux, sections et lieux-dits, ponts, édifices publics, constructions.

Section IV. *Géographie historique :* origine, faits divers, souveraineté, personnages, monuments.

Nous sommes convaincu que si un travail analogue se faisait pour chacune des communes du pays, il y aurait là une base sérieuse à la vulgarisation des connaissances géographiques.

L'étude de la commune doit être complétée par celle du *canton,* de l'*arrondissement,* du *département* ou de la *province,* dont la commune fait partie, mais en simplifiant les exercices à mesure que le champ d'opérations s'étend. Sur cette matière encore, notre méthodologie, première partie, donne aux maîtres des spécimens de leçons applicables par analogie à toute localité quelconque.

Le chapitre de la page 116 a pour objet la connaissance des termes employés en géographie. Il insiste sur la nécessité de faire *voir,* en nature ou en image, les choses avant de les définir et de faire étudier le texte correspondant.

Une série de leçons sont préparées pour initier le maître à l'emploi du relief paysage idéal et du panorama géographique, dont nous avons parlé plus haut.

Combinées avec les exercices de géographie locale et de topographie, les leçons d'intuition faites au moyen de ces objets

sont éminemment propres à remplir le but qu'on se propose, et les élèves, initiés ainsi par des leçons où le jugement et le raisonnement s'allient à la perception des choses qui les entourent, deviennent aptes à comprendre celles qui sont le plus éloignées.

La première partie de la méthodologie se termine en donnant comme suppléments :

1° L'extrait des comptes rendus du *congrès d'Anvers* dont nous reparlerons plus loin.

2° Un article au sujet du *méridien neutre,* envoyé par nous au congrès géographique de 1881 à Venise. Nous voulions par cette note apporter notre modeste coopération à la discussion de ce projet, longtemps rejeté, mais qui vient de recevoir au congrès de Washington, en 1884, une première solution pratique.

L'unification du méridien initial, par là même qu'elle simplifie les calculs, est un moyen de vulgarisation, comme nous le faisons voir; il en serait de même de l'établissement d'une heure universelle.

LE 12me CONGRES DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Ce congrès vient d'avoir lieu à la Chaux-de-Fonds les 17, 18 et 19 juillet. Deux questions figuraient à l'ordre du jour. La première était formulée de la manière suivante :

PREMIÈRE QUESTION

Quels points de la législation scolaire pourraient être communs à la Suisse romande? — Par quels moyens pourraient-on arriver à plus d'uniformité? — La situation faite aux instituteurs par l'obligation du service militaire est-elle normale et avantageuse pour l'école?

Le rapporteur M. A. P. Dubois, après avoir analysé les quatre mémoires qui lui furent adressés, propose l'adoption des résolutions suivantes :

Il y a lieu de rendre communes aux différents cantons romands les dispositions législatives et règlementaires concernant :

a) Le nombre de semestres pendant lesquels les élèves devront fréquenter l'école toute la journée;

b) Le programme minimum à parcourir à l'école primaire;

c) Les manuels et le matériel d'enseignement;

d) Le programme minimum des écoles normales et en conséquence les connaissances à exiger pour l'obtention du brevet pour l'enseignement dans les écoles publiques;

e) Le livret scolaire, servant de contrôle à la fréquentation.